

Mgr D. GOSSELIN
Protonotaire Apostolique

Page d'Histoire contemporaine

MONTMAGNY

il y a un demi-siècle



QUÉBEC
L'ACTION SOCIALE Limitée
1925

Mgr D. GOSSELIN
Protonotaire Apostolique

Page d'Histoire contemporaine

MONTMAGNY

il y a un demi-siècle



QUÉBEC
L'ACTION SOCIALE Limitée
1925

DÉDIÉ À
MONSEIGNEUR PARÉ, P. D.,
CURÉ DE MONTMAGNY,
AINSI QU'À SES PAROISSIENS
QUE J'AI PU APPRÉCIER EN 1872-74,
COMME LE DÉMONTRE CETTE PAGE D'HISTOIRE.

D. G.

MONTMAGNY IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Ce chef-lieu judiciaire porte le nom du deuxième gouverneur de la Nouvelle-France. Son église, centenaire depuis 1924, son palais de justice, son couvent, alors à peine âgé de dix-neuf ans, son académie, née à la même date, le collège Dufresne, son hospice embryonnaire, les moulins Price, ses professionnels, fonctionnaires publics et hommes politiques, constituaient tout son capital. En somme, il n'était qu'un gros village paisible, mais le précurseur évident de la jolie ville actuelle, érigée en 1883. Il grandissait annuellement, — comme un simple mortel, — mais contrairement à celui-ci, il grandit encore, et prétend bien que son rêve n'est pas complètement réalisé. Paris ne s'est pas fait en un jour, ne manquerait-il pas de répondre au reproche d'évoluer trop lentement. Il sait que le temps respecte seulement ce qu'on fait avec lui. Ce principe est une boussole qui ne trompe personne.

Abstraction faite du “Rocher noir”, érigé en paroisse sous le vocable de N.-D. du Rosaire, Montmagny et sa banlieue étaient, géographiquement, ce qu'ils sont aujourd'hui.

M. LE CURÉ ROUSSEAU

Le curé était M. l'abbé Léon Rousseau, né d'une famille sacerdotale, puisqu'elle compte trois prêtres, et, par surcroît, deux moniales de l'Hôpital-Général, qui figurent parmi les premières hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

Le futur historien de Montmagny, quel qu'il soit, ne pourra reprocher à M. Rousseau d'avoir précipité la démolition de l'ancien presbytère et reconstruit un palais, en 1876. Au contraire, il a plutôt tardé à mettre hache en bois. J'en sais quelque

chose, puisque j'ai habité l'antique pigeonnier. Il n'a pas non plus péché contre la simplicité ecclésiastique, car son presbytère était peut-être un peu monastique. Ce qui permet de le présumer, c'est que son successeur immédiat a jugé nécessaire de le restaurer en 1899. En pareille matière, il faut tenir compte de l'importance d'une paroisse.

Le seul nuage sous son règne pacifique fut l'incident Moreau. Proposé régulièrement comme marguillier, en opposition au candidat de la Fabrique, il fut élu sans coup férir. En réalité, l'élu et le blackboulé étaient également dignes de cet honneur. Néanmoins, l'élection fut contestée, et annulée par M. le juge J.-N. Bossé. Puis, la Cour d'Appel cassa net ce premier jugement, et l'appelant prit place dans le Banc de l'Œuvre. Pour avoir chance de réussir, il eût fallu prouver que la présentation d'un candidat par le marguillier en exercice implique — ce qui est absurde — la suppression du droit de présenter un deuxième et même un troisième candidat, si le premier n'est pas " *persona grata* ".

Hoc erat punctum.

Pendant que je suis à causer du curé sous lequel j'ai fait mes premières armes en compagnie d'un camarade de classe, M. l'abbé Nazaire Pâquet, le souvenir du bedeau alors en office se présente à mon esprit. Peu importe le nom de ce brave homme, plus bedeau que sacristain, diplomate et même pince sans rire, deux notes généralement rares chez les gens de son espèce. Un seul fait suffira comme preuve.

Chaque fois que le curé revenait de voyage, il retardait une sonnerie commandée, jusqu'à l'entrée du train en gare. Puis, il combinait son affaire de manière à faire coïncider l'allégresse du carillon avec l'arrivée quasi épiscopale du curé au presbytère. Il estimait logiquement ne pas lui déplaire puisqu'il n'était pas réprimandé. Ce cérémonial, il est vrai, ne lui valait pas même une indulgence de quarante jours, mais il amortissait ou écartait des semonces méritées et parfois imméritées.

Si la diplomatie n'était jamais plus malfaisante !

Les curés de l'arrondissement étaient alors : MM. Bonenfant, de Berthier, à la fois médecin spirituel et médecin corporel ; Charles Trudel, St-François Sud ; Narcisse Beaubien, St-Pierre Sud ; W. Couture, St-Paul ; F.-X. Delage, L'Islet ; Chs Galerneau, St-Cyrille ; J.-N. Sirois, Cap-Saint-Ignace ; Prime Girard, Îles aux-Grues, auquel a succédé, en 1874, M. J.-B. Plamondon, ancien avocat de Chicoutimi.

LES PROFESSIONNELS

Le juge résident était l'honorable J.-Noël Bossé, qui occupait la maison de l'ancien juge Power, dont Mme Benjamin Blouin est actuellement propriétaire.

Ses acolytes officiels étaient MM. Bender, protonotaire, et Lépine, shérif. Les familles domiciliées sur la rue qui conduit au palais de Justice étaient dispensées de consulter leur horloge, car ces deux fonctionnaires — exacts comme le canon de la citadelle de Québec — passaient invariablement et régulièrement, deux fois par jour, à la même heure, pour se rendre à leur bureau et en revenir.

Les avocats étaient MM. James Oliva, plus tard magistrat stipendiaire, et qui eut fait bonne figure à la Cour Supérieure ; L.-H. Blais, que ses revenus personnels dispensaient de courtoiser la clientèle, et Achille Talbot, magistrat stipendiaire à Hull sur la fin de sa carrière. Evidemment, ils étaient trop peu nombreux pour la foule affamée de justice, car chaque session de la Cour amenait un contingent de confrères étrangers.

Cette série serait incomplète si je ne mentionnais le nom d'un avocat québécois, alors paroissien de Montmagny. Epris des charmes de la vie rurale, convaincu d'être une vocation tardive de la charrue, M. Édouard Rémillard avait fait le pas décisif à la suite du raisonnement suivant. Pour réaliser mon desideratum il suffit d'une ferme, d'un matériel roulant moderne, et d'un fermier expérimenté, en attendant que je le sois moi-même. Le capital requis est ce qui m'inquiète le moins. Le fermier idéal, la Providence me le fera bien dénicher. Il sera mon mentor, au début du moins, et, s'il a tant soit peu de savoir-faire, la récolte globale annuelle soldera les frais

d'exploitation ; puis, la basse-cour et le potager me permettront de tenir bonne table. Bref, sans divorcer avec la toge, je mènerai à bon marché une vie plus en harmonie avec mes goûts. Il tira donc la conclusion qui découlait naturellement des prémisses de son raisonnement, signa l'acte d'achat de la ferme qui appartenait à la famille du juge Casault, et commença de vivre son rêve bucolique. Mathématiquement, il avait raison ; mais une fable de LaFontaine nous apprend que les contingences dérangent souvent les calculs les mieux faits. D'ailleurs, l'intérêt de sa famille ne devait pas tarder à réclamer son retour à la capitale, et, tout en restant propriétaire, l'ancien conseiller législatif quitta Montmagny, et réintégra son domicile de la rue Couillard.

Les médecins étaient MM. Marnet, Bacon et Théberge.

Le premier, mince, grand et très brun, était à la fois médecin pratiquant et ce que les Anglais appellent *coroner*. Il tenait donc en mains, non pas les clés du paradis, mais du cimetière, dans les cas de mort subite.

Le second, père du R. P. Bacon, O. P., demeurait en dehors du village, mais tenait bureau sur la rue St-Jean-Baptiste, à trois minutes de l'église. C'est là qu'il a été emporté par une syncope, un dimanche matin de je ne sais plus quelle année. Lorsqu'il était absent, on regrettait de ne pas entendre descendre du jubé de l'orgue le timbre net et musical d'une voix qui savait son plain-chant et donnait aux mots leur sens réel. Ce jour-là, la grand'messe paroissiale était moins solennelle.

Le notariat était représenté par MM. Talbot, Gendreau, Stanislas Vallée et Gauthier.

Les deux premiers monopolisaient presque toute la clientèle, car M. Vallée était directeur du bureau de poste, et M. Gauthier, grand connétable.

M. Gendreau, presque taillé en hercule, était d'une force physique plus qu'ordinaire.

On le savait à Montmagny, Aussi, au cours d'une assemblée politique, en 1873, je crois, personne n'osa le défier lorsqu'il réinstalla Philippe Landry, que des tapageurs avaient bousculé

hors du perron de l'église. Grâce à cet athlète qui monta la garde, le jeune Landry put continuer son discours en toute sécurité.

Cette scène, au fond, ne fut qu'un banal incident dont les éditions ne se comptent plus. Mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est un candidat, doublé d'un professionnel de l'agriculture, ironiquement surnommé le "candidat du beurre", aux applaudissements d'une foule irréfléchie, et battu dans un comté essentiellement agricole. Heureusement, le thermomètre de la partisanerie politique a partout baissé, l'agriculture est plus en honneur, et aujourd'hui cette classe, si intelligente et intéressante, n'applaudirait certainement pas pareil qualificatif. (1)

Le notaire Gauthier, fils de l'ancien juge Gauthier, alors à la retraite, semblait indifférent à tout ce qui est purement humain, et ne sortait de son cercle familial que pour affaires professionnelles. Il avait gardé de son passage au Grand Séminaire des habitudes et un règlement de vie presque clérical. Cet état d'âme a probablement été la source de ses plus pures jouissances.

Les arpenteurs étaient représentés par M. Breen, qui a cadastré Montmagny, en partie du moins, et par MM. Robertson et Romuald Têtu.

Le nom de M. Henri Robertson me remet en mémoire la visite du Lazaret de la Grosse-Ile, qu'il ménagea en 1873 aux deux vicaires de Montmagny. La traversée fut orageuse, et déclencha sur les lèvres du missionnaire, M. l'abbé John Maguire, un superbe *lapsus linguæ*. Ils nous attendait sur le quai, et s'empressa de nous dire en nous serrant la main : "Vous êtes comme des moules pouillés". Nous fûmes trop bien reçus par notre confrère pour rectifier la métaphore et revendiquer plutôt l'apparence de poules mouillées.

J'ai revu M. Robertson en 1921, juste cinquante ans plus tard. Il me fut aisé de l'identifier, car le Robertson que j'avais sous les yeux était le même que celui de 1874. S'il continue de s'acheminer aussi lentement vers le cap Éternité, il sera sûre-

(1) M. Landry prit sa revanche en 1875, et défit M. François Langelier.

ment centenaire lorsqu'il le doublera. Je l'espère et le lui souhaite, car la vie lui a toujours été douce et agréable.

L'agent des Terres de la Couronne était M. Eugène Renault, rédacteur du *Courrier du Canada* pendant la décade d'années qui précéda sa nomination. Ce jeune journaliste — jeune, puisqu'il comptait parmi les finissants de 1858, au Séminaire de Québec, — avait un réel talent littéraire, une plume facile, alerte, spirituelle, de bonne marque en un mot, un remarquable don d'assimilation, et ce qui importe par-dessus tout, le sens catholique, plus rare qu'un vain peuple ne pense. Ce capital intellectuel, il l'avait trouvé dans son berceau. Il aurait donc pu être un aussi brillant journaliste que son prédécesseur, M. Joseph-Charles Taché, à la condition toutefois d'être un bourreau de travail, un affamé d'érudition, et d'enrichir son maigre bagage d'instruction religieuse.

Malheureusement, notre presse catholique, indépendante des partis politiques, était encore dans les limbes. Plus que cela, sa nécessité était inadmise ; son utilité était même contestée par une foule de bons catholiques, plus sincères qu'avisés. Leur raisonnement était par trop simpliste. Tout le monde pratique sa religion, disaient-ils, les principes religieux ne sont pas battus en brèche. La presse catholique n'a donc pas sa raison d'être. D'ailleurs, les évêques veillent, et ne manqueront pas de donner l'alarme s'il y a péril pour la foi.

Grâce à Dieu, cette mentalité s'est modifiée et mise en concordance avec les directions pontificales. Le jour où chaque journal catholique comptera cinq ou six plumes bien trempées, disciplinées par un cours préparatoire, riches de science religieuse, philosophique, historique et sociale, dispensées de l'article quotidien, amoureuses de leur vocation, conscientes de leurs responsabilités, il aura presque atteint l'idéal désirable et centuplé son influence. En dehors de ces conditions, les journalistes sont des galériens généralement mal payés, qui épient le moment psychologique de s'évader.

C'est ce que fit Eugène Renault lorsque l'agence des Terres de la Couronne de Montmagny fut veuve de son titulaire.

Il accepta cette position qu'il méritait doublement puisqu'il était un enfant de Montmagny, et sortit du *Courrier du Canada*

en jubilant : l'idéal de cet amateur de pêche et de chasse était réalisé. Il déposait enfin le collier qui le retenait captif, et au lieu de passer ses journées emprisonné, il pourrait désormais vivre au grand air, se promener à travers bois.

Je l'ai entrevu une dernière fois, quinze ans plus tard, à l'Isle-aux-Grues, lors des funérailles des arpenteurs Lachaine, en 1887. Il me fit peine car il portait le masque de la mort. Il était évident, comme l'événement le prouva, que la fin de sa carrière ne tarderait guère.

Le chef de gare, à la fois télégraphiste et étudiant en notariat, était M. Hébert, dont le souvenir, j'en suis sûr, est encore bien vivant. Ce descendant acadien n'était pas une figure banale : serviable à tout le monde, d'une activité fébrile, menant de front je ne sais combien d'affaires, toujours sous pression, mêlé à tout ce qui se passait, doué presque du don d'ubiquité, courant au village entre le passage de deux trains et, par dessus le marché, ai-de-de-camp politique du sénateur Landry, la Providence le protégeait évidemment, car il arrivait toujours à temps pour le passage des trains. Les gens de ce tempérament n'attendent pas d'être octogénaires pour déménager.

Je ne puis oublier les longues dépêches qu'il m'expédiait journallement pour me tenir au courant de ce qui se passait à Montmagny, pendant les quinze jours que je passai à Plessisville en 1873.

M. Hébert était le père du notaire Hébert que j'ai eu le plaisir de saluer en 1924.

Je serais incomplet si je ne mentionnais MM. Joncas et Michel Lespérance, les deux plus grands pêcheurs de cette époque, qui mobilisaient tous les ans près de deux cents jeunes gens pour l'exploitation de leurs pêcheries en Gaspésie. MM. Michon et Siméon Rousseau, capitaines au long cours, ainsi que M. Châteauvert, bijoutier.

Tel était, en somme, " Montmagny " en 1874, aussi exactement qu'il est resté inscrit dans ma mémoire. Il est possible que certains détails m'aient échappé, que des inexactitudes se soient glissées. Mais je crois l'avoir ressuscité dans ses traits

réels et essentiels. J'en appelle aux rares survivants de cette époque. Si, toutefois, cette page d'histoire contemporaine contient quelques lacunes, le futur historien de la capitale du comté de Montmagny complétera ou rectifiera suivant le cas et s'il y a lieu.

Quantum mutatus ab illo ! me disais-je le 22 juin 1924 en circulant à travers Montmagny. Que la petite ville actuelle diffère de l'ancien village qui, vu d'un convoi de chemin de fer, semblait figé dans son immobilité. En effet, abstraction faite du Montmagny de la Pointe-à-la-Caille dont il ne reste plus rien, il existe, simultanément, dans un mélange qui, sans les confondre, soude le passé et le présent, deux Montmagny : l'ancien et le moderne. Ces deux Montmagny ne sont ni isolés, ni foncius. Ils cohabitent en commun, car la ville actuelle n'est que le développement de l'ancien village. Evidemment, la physionomie de celui-ci a changé, mais elle est parfaitement reconnaissable. On ne démontre pas ce qui est évident. Cependant, un rapide coup d'œil, à vol plané, sur la transformation de Montmagny depuis un demi-siècle, ne peut manquer d'intéresser.

COUP D'ŒIL A VOL PLANÉ

La population, dont le chiffre est monté de 5,500 âmes à 6,430, s'est renouvelée dans la proportion de neuf sur dix. Les premiers communiantes de 1874, semblables à ceux qui, le 22 juin 1924, figuraient dans la procession de la Fête-Dieu, sont aujourd'hui des sexagénaires. La plupart de ceux qui débutaient dans la vie réelle sont entrés dans la classe des octogénaires. Puis, sur ce nombre, combien — non pas de centaines — mais de douzaines n'ont pas encore pris le chemin du cimetière ? Combien de familles n'y sont plus représentées ! Une liste complète étonnerait certainement.

Heureusement, les maisons tiennent debout plus longtemps que la machine humaine, Il y en a de tout style, de tout âge, des centaines même, qui ont été le berceau de multiples

générations. Chacune a son histoire plus ou moins accidentée, marque les étapes de l'évolution de son quartier, en rend sensible, en quelque sorte, le déroulement chronologique. Comme preuve, il suffit de mentionner les suivantes : maison de sir Etienne-Pascal Taché ; du Dr Beaubien, ancien ministre de l'Agriculture ; du seigneur Dupuis, près de l'embouchure du Bassin ; maison paternelle de M. l'abbé Louis-Jacques Casault, fondateur et premier recteur de l'Université Laval, et de ses deux frères le juge-en-chef et le lieutenant-colonel Casault, ainsi que le manoir Patton, actuellement occupé par M. Maurice Rousseau, avocat ; maisons du major Louis Fournier, près du point, d'un ancien récollet sécularisé, sur la même rue, et de James Oliva, voisin du couvent ; maisons du sénateur Lespérance, de Amable Bélanger, des familles Têtu, Proulx, Nicole et autres.

En réalité, toute maison est une page d'histoire vécue par les générations qui l'ont successivement habitée et dont la collection, soigneusement rédigée, constituerait une intéressante monographie.

Les rues de Montmagny portent-elles des noms choisis, *ad unguem*. Je l'ignore. Mais ces baptêmes municipaux, il est permis de les renouveler même lorsqu'ils sont valides. Tout ce que je sais, c'est qu'elles font honneur à cette petite ville. On pourrait " s'y promener en bas de soie ", pourrais-je répéter, avec plus d'exactitude, ce que M. Laurier, — en mal de compliments, — disait un jour de la rue Dalhousie, de Québec.

Le chemin qui conduit au cimetière Saint-Odilon n'est que le prolongement de l'une des rues dont je viens de causer. Ce dernier porte — ce qui est juste — le prénom du curé qui en a doté la paroisse. Son impopularité du début n'est plus qu'un souvenir. Il est même en train de devenir le cimetière à la mode et de monopoliser la clientèle. Il fallait s'y attendre. Sans doute, l'ancien cimetière, inauguré il n'y a guère plus d'un demi-siècle, a l'avantage d'être à cinq minutes de l'église mais autrefois du moins, son drainage était fort défectueux

et je me rappelle y avoir présidé plusieurs inhumations dans des conditions pénibles et presque choquantes. Je ne suis donc pas étonné qu'on le déserte s'il n'a pas été amélioré.

Le cimetière Saint-Odilon, que j'ai visité le 22 juin 1924, est vraiment idéal : isolé, accidenté, drainé par un sol plutôt sablonneux, gazonné, boisé, traversé par des ruisselets qu'il suffira de canaliser et de capter pour en faire jaillir fontaines et jets d'eau, et d'une superficie telle, qu'il sera facile d'en relier les divers quartiers par des rues et de larges avenues. Dans un demi-siècle, il sera l'un des plus enchanteurs de la province, pourvu que l'on procède suivant un plan méthodique, et que les embellissements, les monuments et les inscriptions mortuaires soient contrôlés par qui de droit. Les multiples formes du culte des morts doivent être de plus en plus mises en honneur dans nos paroisses canadiennes-françaises.

Le cimetière Saint-Odilon, sans compter le reste, assure certainement dans la mémoire de ses paroissiens, la survivance du souvenir de l'ancien curé, M. l'abbé Marois, démissionnaire en 1920.

Quantum mutatus at illo, me disais-je sans cesse, en parcourant la ville et passant devant l'Hôtel-de-Ville, le Bureau de poste et de la douane, ses trois Banques succursales, son atelier d'imprimerie, les bureaux de ses trois Hebdomadaires, ses magasins modernisés, son usine électrique, ses manufactures, dont la principale m'a semblé être celle de la Cie Bélanger. Elle porte le nom de celui qui l'a fondée en 1867. Depuis, elle n'a cessé de prospérer. Une preuve, c'est que le chiffre annuel de ses affaires dépasse actuellement le demi-million. Son personnel, filiales comprises, compte deux cents employés, dont quelques-uns sont des ouvriers de la première heure et un bon nombre les enfants de ses derniers. Ses bureaux ressemblent à des boudoirs, et l'atelier, dont on fait le grand ménage tous les ans, bien éclairé et aéré, est parfait sous le rapport hygiénique. En un mot, l'esprit familial règne dans le personnel de cette usine, et les principes chrétiens y sont appliqués autant que faire se peut.

Ce que je viens d'écrire est imputable — en grande partie — au gérant actuel, M. Philippe Béchard. Il personnifie, en quelque sorte, la Cie dont il possède d'ailleurs la majorité des actions. Evidemment, la fortune a souri à ce jeune homme qui débuta sur le tramway de Québec. Elle lui sourira encore s'il reste cantonné dans sa sphère. Il manque cependant quelque chose à son bonheur. Il regrette de n'avoir pu faire un double cours : commercial et classique, car il est trop intelligent pour croire que le premier est l'équivalent du second. Qu'il sache tout de même que ce déficit, peut-être non pas compensé, mais minimisé par un travail personnel conciliable avec les exigences de la vie, par quiconque a horreur de perdre du temps.

L'ÉGLISE

Quoiqu'il en soit des métamorphoses que je viens de souligner, celle de l'église éclipse tout. Il est juste qu'il en soit ainsi, puisqu'elle est la Maison de Dieu et de la famille paroissiale. Tout de neuf habillée, elle est vraiment ravissante dans sa robe de granit, sous sa coiffure métallique, avec son opulent portail et ses deux clochers. La démolition de cette centenaire, toujours belle, malgré son âge, eût été un acte de vandalisme impardonnable. Heureusement, cette tentation a été repoussée. C'est précisément parce qu'elle est substantiellement la même, que je l'ai revue avec tant de plaisir ainsi que le couvent, qui n'a pas changé même d'un iota. C'est pour la même raison que la grand'messe du 22 juin 1924 m'a fait croire — malgré le demi-siècle écoulé — que nous étions encore en septembre 1874. Seuls les visages avaient changé. Mes impressions, je ne saurais les redire. La messe, je l'ai entendue avec les anciens paroissiens que j'aurais tant aimé revoir et, à la suite d'un memento pour les vivants, les disparus ont eu la part du lion.

Il me plaît d'ajouter que cette restauration de l'église s'est opérée à l'amiable. Je n'en suis pas étonné. Le banquet qui a clôturé les fêtes de ce centenaire m'a démontré tangiblement que si le curé est enchanté de ses paroissiens, ceux-ci ne le sont

pas moins de leur curé, Mgr Paré. Il m'a paru évident que ce mariage spirituel est indissoluble, et que la mort seule pourra le rompre.

A l'heure actuelle, dans mon humble opinion du moins, il ne manque plus à la jeune ville de Motmagny que deux monuments : celui de M. l'abbé Jean-Louis Beaubien, curé de 1819 à 1863, et celui de sir Etienne-Pascal Taché, ancien premier ministre du Canada. Si je ne m'illusionne pas, ils sont tous deux— dans leur sphère respective—les vrais fondateurs de cette jolie ville. Evidemment, ce complément est l'affaire des paroissiens, qui sont les juges en dernier ressort.

D. GOSSELIN, ptre.

